

# REGLEMENT PARTICULIER SPORTIF RALLYE VHC

Les organisateurs s'engagent à respecter l'ensemble de la réglementation applicable à l'événement prévu et notamment le titre 1<sup>er</sup> des prescriptions générales édictées par la FFSA.

## INFORMATIONS

ASA Organisatrice :	ASA Haute Vallée de la Loire
Nom du Rallye :	<b>2ème Rallye Régional VHC de la Haute Vallée de la Loire</b>
Date :	12 et 13 juin 2026
Niveau d'inscription :	Régional
Eligibilité :	<b>La Coupe de France des Rallyes VHC 2026</b> - Le Challenge de la Ligue du Sport Automobile d'Auvergne 2026. - Le Challenge de l'A.S.A. Haute Vallée de la Loire 2026 - Le challenge VHC Jean-Paul François du GSAE (Groupe Sport Auto Encadrants).
Participation étrangère autorisée ?	Non
Visa Ligue (date et numéro) :	26/R1062009 du 12/03/2026
Permis d'organisation FFSA (date et numéro) :	242 du 15/03/2026
<b>Personne désignée par l'ASA en contact avec la FFSA pour l'obtention du permis d'organisation</b>	
Nom :	<b>Pascal MAGNE</b>
Téléphone :	<b>06.89.49.30.45</b>
Mail :	<b>asahvl@orange.fr</b>
<b>Comité d'Organisation</b>	
Président :	Pascal MAGNE
Membres :	Valérie DUTRUEL, Christian GERBIER, Pierrick JOURDE, Christophe PASCAL, Vincent PERILLON, Rémi PEYRELON, Corentin REYMOND, Sylvain VAUCANSON
Secrétariat du Rallye, Adresse :	ASA Haute Vallée de la Loire – Place du Vallat 43150 Le Monastier sur Gazeille
Téléphone :	06.89.49.30.45
Mail:	asahvl@orange.fr
Permanence du Rallye :	Espace Culturel – Place du Vallat 43150 Le Monastier sur Gazeille
Lieu, date, horaire :	Vendredi 12 juin 2026, de 17h30 à 21h45 Samedi 13 juin 2026, de 07h30 à 21h30
<b>Organisateur technique</b>	
Nom :	ASA Haute Vallée de la Loire
Adresse :	Place du Vallat

Téléphone :	06 89 49 30 45
Mail :	asahvl@orange.fr

## PROGRAMME - HORAIRES

Parution du règlement	Dès réception du visa FFSA
Ouverture des engagements	Le lendemain de la réception du visa FFSA
Clôture des engagements	Lundi 1 juin 2026 à minuit
Parution du carnet d'itinéraire	06/06/26
Distribution du Road-Book	Samedi 6 juin 2026 disponible sur le site de l'ASAHVL
Reconnaisances	Samedi 6 juin, dimanche 7 juin et vendredi 12 juin 2026 : de 9h00 à 18h00. Les concurrents devront choisir 2 dates
Vérifications administratives	Vendredi 12 juin 2026, de 17h30 à 21h30 Auberge Bin Vendud Cha Nous, 5 avenue Laurent Eynac 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Vérifications techniques	Vendredi 12 juin 2026, de 17h45 à 21h45 Chemin de la Gazeille (vers entrée Parc Fermé) 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Mise en place du parc de départ	Vendredi 12 juin 2026 à 17h45 Chemin de la Gazeille 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
1 <sup>ère</sup> réunion des Commissaires Sportif	Vendredi 12 juin 2026 à 20h45 PC du Rallye, Espace Culturel, Le Monastier-sur-Gazeille
Publication des équipages admis au départ	Vendredi 12 juin 2026 à 22h30 Chemin de la Gazeille (vers entrée Parc Fermé) 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Publication des heures et ordres de départ	Vendredi 12 juin 2026 à 22h30 Chemin de la Gazeille 43150 Le Monastier-sur-Gazeille (vers entrée Parc Fermé)
Briefing des pilotes	Briefing écrit remis aux vérifications administratives
Départ	Samedi 13 juin 2026 à 09h00 Chemin de la Gazeille 43150 Le Monastier-sur Gazeille
Publication des résultats partiels	Samedi 13 juin 2026 à 13h14 Chemin de la Gazeille (vers entrée Parc Fermé) 43150 Le Monastier-sur Gazeille
Arrivée	Samedi 13 juin 2026 à partir de 20h06 Chemin de la Gazeille 43150 Le Monastier-sur Gazeille
Vérifications finales	Samedi 13 juin 2026 à partir de 20h06 Garage Eric VIGNE-43150 Le Monastier-sur Gazeille
Taux horaire de la main d'œuvre	60 € TTC
Publication des résultats	Samedi 13 juin 2026, 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent au parc d'arrivée.

	Chemin de la Gazeille (vers entrée Parc Fermé) 43150 Le Monastier-sur-Gazeille
Remise des prix	Samedi 13 juin 2026, à l'issu de l'affichage du classement définitif Chemin de la Gazeille (vers entrée Parc Fermé) 43150 Le Monastier-sur-Gazeille

## ARTICLE 1P. ORGANISATION

### 1.1P. OFFICIELS

Fonction	Nom & numéro de licence	
Président du Collège des Commissaires Sportifs	Nicole FOREST	Lic. N° 1882
Commissaires Sportifs	Joëlle ALLEMAND	Lic N° 16382
	Armand AGOSTINHO	Lic N° 12775
	Jocelyne RENOUEVEL (Stagiaire)	Lic N°232384
Directeur de Course	Christophe ARSAC	Lic. N° 3591
Commissaire Technique responsable	M Hervé CANTAT	Lic N° 207953
Médecin chef	Dimitri BOLOTNIKOV	
Chargés des relations avec les concurrents	Georges BEAL	Lic N° 2910
	Charles BOURDON	Lic N° 221401
Chargé des relations avec la presse	Martine CELLE	Lic. N° 196664

### 1.3P. VERIFICATIONS

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications administratives.

## ARTICLE 2P. ASSURANCES

*Conforme au règlement standard des Rallyes FFSA*

## ARTICLE 3P. CONCURENENTS ET PILOTES

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA et aux règles spécifiques VHC.*

### 3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 2<sup>ème</sup> Rallye régional VHC de la Haute Vallée de la Loire doit adresser **UNIQUEMENT** à l'adresse ci-dessous (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement - qui peut être téléchargée sur le site de l'A.S.A. : <http://www.asa-hvl.fr> - dûment complétée, avant **le lundi 1 juin 2026 minuit**. Celle-ci doit impérativement mentionner **l'adresse mail du pilote ou du copilote de façon lisible.**

A.S.A. de la Haute Vallée de la Loire, Place du Vallat  
43150 LE MONASTIER/GAZEILLE  
Tél. 04 71 03 81 72 – Mail : [asahvl@orange.fr](mailto:asahvl@orange.fr)

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à **15** voitures maximum. Nombre pouvant évoluer en fonction du nombre d'engagés modernes et limité à 120 voitures pour les 2 rallyes (VHC et moderne)

**3.1.11.1P.** Montant des droits d'engagement :

- avec la publicité facultative des organisateurs : 280 €
- sans la publicité facultative des organisateurs : 560 €

- Une réduction de 15 € sera consentie aux équipages 50% ASA HVL
- Une réduction de 30 € sera consentie aux équipages 100% ASA HVL
- **Tous les équipages VHC en parc de départ au Rallye Haute Vallée de la Loire et au Rallye du Haut Lignon auront une réduction de 30 € lors du passage aux vérifications administratives du Rallye du Haut Lignon.**

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Une demande d'engagement incomplète ne sera pas prise en compte. Elle devra être accompagnée de la photocopie du permis de conduire.

La retenue sera :

- de 30% pour les demandes reçues 8 jours et plus avant le rallye,
- de 50% pour les demandes reçues jusqu'aux vérifications.

**3.1.15P.** La demande d'engagement doit être accompagnée de la copie de la 1ere page du PTH.

## ARTICLE 4P. VOITURES ET EQUIPEMENTS

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA et aux règles spécifiques VHC.*

### 4.3P. ASSISTANCE

Conforme au règlement particulier du Rallye Régional support.

## ARTICLE 5P. IDENTIFICATION DES VOITURES ET PUBLICITE

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA et aux règles spécifiques VHC.*

### 5.2P PUBLICITE

Conforme au règlement particulier du Rallye Régional support.

## ARTICLE 6P. SITES ET INFRASTRUCTURES

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA et aux règles spécifiques VHC.*

*Conforme au règlement particulier du Rallye Régional support.*

## ARTICLE 7 DEROULEMENT DU RALLYE

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA et aux règles spécifiques VHC.*

## ARTICLE 8P. RECLAMATIONS - APPEL

*Conforme aux prescriptions générales FFSA.*

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA et aux règles spécifiques VHC.*

## ARTICLE 9P. CLASSEMENTS

*Conforme au règlement standard FFSA et aux règles spécifiques rallye VHC.*

## ARTICLE 10P. PRIX

*Conforme au règlement standard des rallyes FFSA.*

La Remise des Prix se déroulera le samedi 13 juin 2026 après l'arrivée du rallye, au Podium d'Arrivée, Chemin de la Gazeille, 43150 Le Monastier/Gazeille.

Il n'y aura pas de dotation en prix.

Tous les concurrents classés et présents au parc d'arrivée recevront une récompense.